

ENVIRONNEMENT

Réchauffement climatique : les collèges se mettent au vert

Le collège Joliot-Curie, à Wittenheim, est le premier d'une série que l'on imagine longue de collèges dont l'ardent microclimat sera compensé par un îlot de fraîcheur. À apprécier d'ici une vingtaine d'années, lorsque les températures dépasseront fréquemment les 35 °C...

Le Giec est formel : les collégiens tireront de plus en plus la langue, dans les décennies à venir. Non pas tant en raison de l'âpreté de leur brevet (quoique) que de la température à laquelle ils seront confrontés. À Wittenheim, c'est d'ailleurs déjà demain : une étude thermique menée par le Cerema (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a relevé une température de... 44 °C l'été dernier dans la cour du collège Joliot-Curie. À l'intérieur, le thermomètre a, à de trop nombreuses reprises, frayed avec les 30 °C voire davantage, selon certains enseignants. Certes, les 600 élèves sont des durs à cuire, mais tout de même...

1 800 arbres et arbustes

Si la cour du collège affiche des températures dignes du Sahara, c'est en raison de la réverbération du soleil, donc des températures,



Les éco-délégués du collège Joliot-Curie mouillent la chemise pour planter leur futur îlot de fraîcheur. Photo DNA/Jean-François OTT

sur la plaque en béton qui recouvre le sol de cette cour. D'après la CEA, cette plaque devrait bouger d'ici un an. Quant à l'isolation du bâtiment, qui a été construit il y a

vingt-six ans, elle est moins à remettre en cause que celle de bon nombre d'autres établissements de la région. Et dont le traitement est prioritaire.

Il y a vingt-six ans, le réchauffement climatique étant au mieux un gros mot dans les bouches, la présence d'arbres ne relevait que d'une dimension esthétique. Au-

jourd'hui, en revanche, la présence d'un îlot de fraîcheur est devenue essentielle. Celle-ci est en train de se concrétiser avec l'aménagement d'un bosquet de 1 800

végétaux sur une bande de 2 000 m². « Il s'agit uniquement de plants forestiers locaux, érable champêtre, chêne rouvre, tilleul pour la strate arborée, aubépines, noisetier ou cytise pour les grands arbustes et argousier ou fusain pour les petits gabarits », liste la conseillère d'Alsace Marie-France Vallat.

Une opération qui bénéficie de la manne de 500 millions d'euros prévue pour la réfection des collèges pour toute la durée actuelle du mandat électoral.

L'idée, qui a déjà subi trois années de lenteurs administratives, n'est pas de recouvrir la façade du collège, mais de créer une zone de fraîcheur censée apporter un peu d'humidité et tempérer les chaleurs ardentes à venir.

Une première en Alsace

Il faudra tout de même attendre dix à vingt ans pour que ce bosquet soit pleinement « efficace » et offre un abri salutaire aux collégiens surchauffés, comme aux oiseaux ou aux insectes.

Le collège Joliot-Curie est le premier, en Alsace, à bénéficier de cet aménagement mis en œuvre dans le cadre du programme « îlots de fraîcheur urbains » de la CEA. Qui a identifié une trentaine d'établissements frôlant la surchauffe.

Jean-François OTT

BILINGUISME

De « bonnes fées » penchées sur le berceau des parcours immersifs

C'est une première qualifiée d'« historique » en Alsace : à la rentrée prochaine ouvriront quatre parcours d'enseignement immersif en langue régionale en maternelle. Avec une particularité, puisqu'ils seront trilingues en alsacien, allemand... et français.

À la rentrée 2023, un parcours linguistique associant l'alsacien, l'allemand et le français sera expérimenté dans quatre petites sections de maternelle où existent déjà des classes bilingues, à Colmar (aux Tulipes), Brumath (Arc-en-Ciel), Sélestat (Froebel) et Altkirch (Saint-Morand).

Le dispositif prendra le nom de Tomi Ungerer, suite « à un message fort de soutien de sa fille », de quoi faire dire au recteur de Strasbourg, Olivier Faron, qu'« une bonne fée s'est penchée sur ce berceau ».

C'est en tout cas une première dans l'académie, une étape attendue de longue date et même qualifiée par certains d'« historique ». Lors d'une présentation ce lundi, le maire de Colmar, Eric Straumann, qui avait rapidement fait savoir son intérêt pour un enseignement dit immersif, a « salué » le fait que « la République française introduise l'alsacien dans les écoles publiques, alors qu'à une période, on se faisait plutôt taper les doigts... C'était chic de parler français. » Rappelons que plus récemment, en 2017,



La nouvelle école ouverte à la rentrée au sein du réseau ABCM à Schoenau pratique l'enseignement immersif à 100 % en alsacien et en allemand dans les petites classes. Photo DNA/Florent ESTIVALS

c'était l'association ABCM qui s'était fait taper sur les doigts par le rectorat de Strasbourg pour avoir initié un projet pédagogique à 100 % en langue régionale.

En espérant des enseignants... et des élèves

Dans la foulée de la loi Molac, c'est désormais l'Éducation nationale qui se lance à une variante près en Alsace, puisque le dispositif public inclut 25 % d'enseignement en français (soit six heures par

semaine sur 24), à l'encontre de ce qu'espéraient les défenseurs de la langue régionale. Avec ce projet trilingue, le rectorat se fait fort de respecter à la fois « le cadre constitutionnel » et celui « fixé par le ministère » visant « la réussite des jeunes tout au long de leur parcours », y compris s'ils quittent la région et alors que les résultats en français y sont légèrement moins bons qu'au niveau national, a exposé le recteur. Et d'ajouter que cette « innovation pédagogique forte » sera portée par des enseignants volontaires récemment

formés et qui « auront vocation à échanger entre eux ».

Aux services académiques de leur apporter un soutien mais aussi d'en évaluer les résultats, en lien avec les deux universités alsaciennes. Il est aussi question d'une mission d'inspection générale. « C'est une démarche qui nous engage », a repris Olivier Faron. « Il s'agit de réfléchir ensemble au regard d'autres modèles pratiqués ailleurs et tout en reconnaissant la singularité de notre académie. » Le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, « est à l'aise avec le

développement de l'immersion. Les planètes sont alignées », s'est réjouie la députée Brigitte Klinkert, témoignant aussi de son expérience à la co-présidence de l'assemblée parlementaire franco-allemande. « Commençons à 75 %, nous dresserons ensuite un bilan », a-t-elle proposé.

Même incomplet, même alors que le nombre de locuteurs alsaciens de moins de 18 ans est tombé à 7 %, tous entendent accompagner ce « changement de paradigme ».

La Collectivité européenne d'Alsace, qui se veut cheffe de file de la coopération transfrontalière et du bilinguisme, le fera en soutenant le développement des services périscolaires en langue régionale, a rappelé le conseiller Nicolas

Matt. Au sein de la convention quadripartite sur la politique des langues en Alsace, au côté de la région Grand Est et désormais des deux universités alsaciennes, il s'agira aussi de « trouver les mécanismes pour former les enseignants qui manquent en langue régionale », a-t-il poursuivi, notamment par des propositions de bourses.

C'est l'une des difficultés que rencontrera inévitablement l'Éducation nationale et qui incite au « réalisme », selon le terme de Brigitte Klinkert. Encore faut-il convaincre les familles d'inscrire leur enfant dans ce nouveau parcours à la rentrée, prévoit le maire de Sélestat, Marcel Bauer. Le fait que celui-ci compte une dose de français pourrait finalement y contribuer.

Catherine CHENCINER

Pourquoi pas une immersion à 100 % ?

Le projet d'enseignement immersif tel que le prévoit l'Éducation nationale a déjà ses opposants, à l'instar de la Fédération Alsace Bilingue (FAB). Celle-ci a fait signer à 25 élus locaux, députés et sénateurs alsaciens de divers bords, un appel au recteur d'académie pour qu'il mette en place une immersion à 100 % en langue régionale. « Sachant qu'un enseignement en immersion complète est d'ores et déjà à l'œuvre dans d'autres académies et que de nouvelles ouvertures de classes immersives y sont prévues pour la rentrée 2023, nous ne comprenons pas pourquoi l'académie de Strasbourg s'y refuse. Pourquoi deux poids, deux mesures ? Il ne s'agit pourtant que de quatre classes sur près d'un millier », écrit notamment la FAB, non sans rappeler, une fois encore, les « nombreux avantages » de « l'immersion complète [qui] a fait ses preuves à travers le monde ».